

ÉCHELONNEMENT DU REMBOURSEMENT DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE CONVERTIBLE DE 1,5 M€ AUPRÈS DE VATEL CAPITAL

Illkirch, le 7 mars 2024 - 18h00

Le Groupe Aton (**Hybrigenics SA - Euronext Growth Paris - FR0004153930 - ALHYG**), spécialisé dans le secteur des sciences médicales, annonce avoir signé un accord avec Vatel Capital, par l'intermédiaire du fonds FCPI Dividendes Plus 8 et de Vatel Remploi, permettant un différé de remboursement d'une partie de l'emprunt obligataire convertible de 1,5 M€.

En octobre 2023, Aton a annoncé l'émission de 150 000 obligations convertibles¹, en deux tranches (80 000 obligations « OC 1 » échéance octobre 2025 et de 70 000 000 d'obligations « OC 2 » échéance octobre 2026) pour un montant total de 1,5 M€.

Ces obligations portent des intérêts annuels fixes de 8% pour les OC 1 et de 9% pour les OC 2. Les OC 1 étaient remboursables mensuellement depuis le mois de novembre 2023, et à compter du 13 novembre 2024 pour les obligations OC 2.

En vertu de l'accord conclu avec Vatel Capital le 28 février 2024, l'échéancier de remboursement des OC 1 et des OC 2 est modifié comme suit :

- les OC 1 souscrites par le fonds FCPI Dividendes Plus 8 sont remboursées mensuellement jusqu'à leur échéance en octobre 2025 (soit un remboursement mensuel d'un montant de 9 768,54 €) ;
- les OC 1 souscrites par Vatel Remploi seront remboursées mensuellement à compter de janvier 2025 et jusqu'en octobre 2026 (soit un remboursement mensuel d'un montant de 26 951,04 €) ;
- les OC 2 souscrites par le fonds FCPI Dividendes Plus 8 seront remboursées mensuellement à compter de janvier 2025 jusqu'en octobre 2027 (soit un remboursement mensuel d'un montant de 6 323,82 €) ;
- les OC 2 souscrites par Vatel Remploi seront remboursées mensuellement à compter de janvier 2025 jusqu'en octobre 2027 (soit un remboursement mensuel d'un montant de 17 097,73 €) ;

Cet accord permet ainsi d'échelonner le remboursement de l'emprunt obligataire, désormais à échéance octobre 2026 pour une partie des OC 1 et échéance octobre 2027 pour l'ensemble des OC 2.

En cas de défaut, les intérêts de retard sont portés à 15% en sus des intérêts et prime de non-conversion prévus. Les autres caractéristiques des obligations convertibles OC 1 et OC 2, mentionnées en annexe du communiqué de presse du 25 octobre 2023, sont inchangées.

Pour rappel, au 31 décembre 2023, la trésorerie et les équivalents de trésorerie du Groupe s'élevaient à 2,1 M€, contre 1,5 M€ à fin 2022. Cet accord permet de porter l'horizon de trésorerie à 7 mois pour l'ensemble de Groupe (contre 5 mois à fin décembre 2023).

¹ lire le communiqué de presse du 25 octobre 2023



Agenda financier

- Publication des résultats annuels 2023 : **30 avril 2024**
(après la clôture des marchés d'Euronext)
- Assemblée générale : **28 juin 2024**

A propos d'ATON

ATON est un groupe du secteur des sciences médicales qui s'implique dans le futur de la médecine, dans le but d'améliorer les soins aux patients et la sécurité et l'efficacité des traitements. ATON guide et développe un portefeuille de sociétés de pointe, chacune avec sa spécialité, travaillant en synergie pour faire avancer les traitements de demain.

Plus d'informations sur www.aton-group.com.

ATON (ex-Hybrigenics) est cotée sur le marché Euronext Growth d'Euronext Paris
ISIN : FR0004153930 – Mémo : ALHYG - Eligible PEA-PME



ATON (ex-Hybrigenics)
Léone ATAYI
Directrice générale
shareholder@aton-group.com